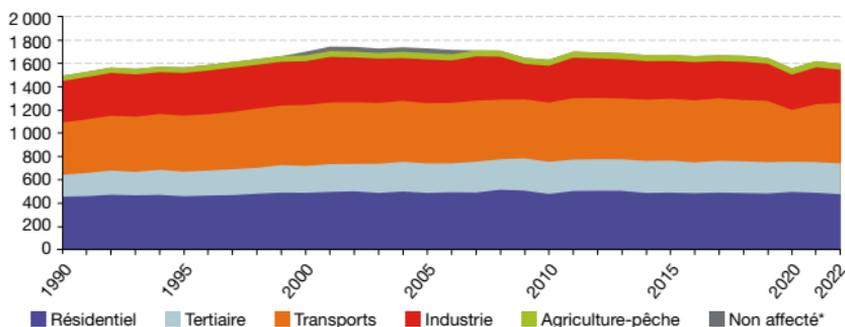


Consommation finale d'énergie par secteur et par énergie

CONSOMMATION FINALE ÉNERGÉTIQUE PAR SECTEUR

TOTAL : 1 588 TWh en 2022 (donnée corrigée des variations climatiques)

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



* La répartition de la chaleur par secteur consommateur n'est pas disponible entre 2000 et 2006.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

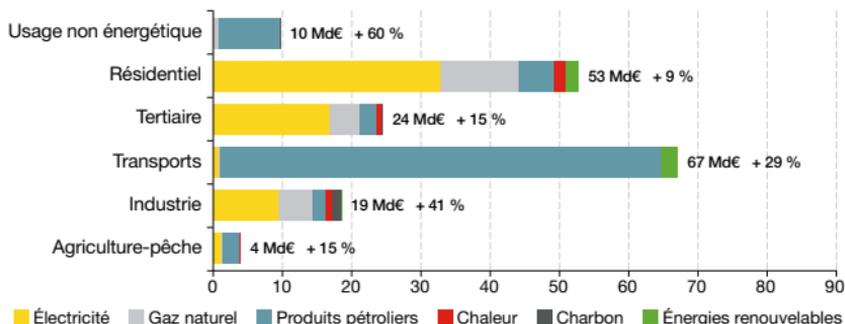
En 2022, année marquée par une crise énergétique, la consommation finale à usage énergétique s'élève à 1 532 TWh. À climat corrigé, cette consommation est de 1 588 TWh, en légère baisse par rapport à 2021 (- 1,6 %). Cette baisse s'explique essentiellement par l'évolution de la consommation dans l'industrie (- 9,6 %) et, dans une moindre mesure, par celle du résidentiel (- 2,6 %) et de l'agriculture-pêche (- 8,2 %). À l'inverse, la consommation augmente dans les transports (+ 4 %) et le tertiaire (+ 0,7 %).

Après une croissance quasi continue entre 1990 et 2001, la consommation finale énergétique s'est ensuite infléchiée (- 0,6 % en moyenne annuelle entre 2011 et 2022, à climat corrigé). De 1990 à 2022, la part du tertiaire dans la consommation a progressé de 13 % à 17 % alors que celle de l'industrie a diminué de 24 % à 18 %. La part des transports a légèrement augmenté (de 30 à 33 %) et celles du résidentiel (30 %) et de l'agriculture (3 %) sont restées stables.

DÉPENSE D'ÉNERGIE FINALE PAR SECTEUR

TOTAL : 176 milliards d'euros en 2021

En milliards d'euros



Lecture : en 2021, la dépense des ménages pour leur logement s'élève à 52 684 M€, en hausse de 9 % par rapport à 2020. L'électricité est la dépense la plus importante pour ce secteur.

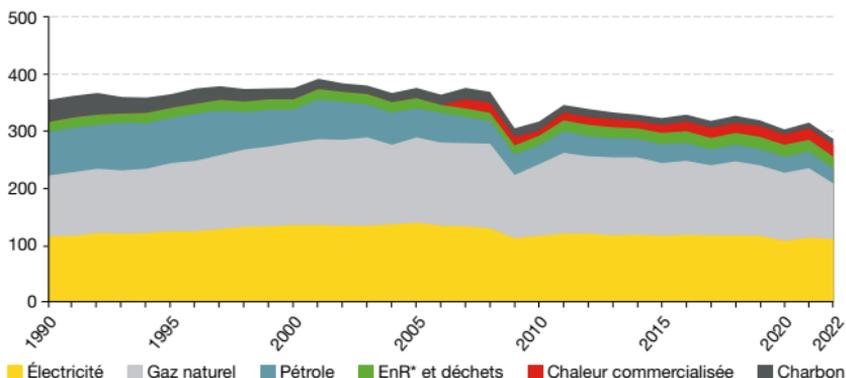
Champ : France entière, consommateurs finaux à usage énergétique.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

En 2021, dans un contexte de reprise de l'activité économique et de hausse des prix de l'énergie, les consommateurs finaux d'énergie ont dépensé 176 Md€ (+ 22 % par rapport à 2020). Les ménages ont dépensé 53 Md€ en énergie pour leur logement (+ 9 %), dont 62 % pour l'électricité. La dépense du tertiaire s'établit à 24 Md€ (+ 15 %), l'électricité concentrant un peu plus des deux tiers. À la suite de la levée progressive des restrictions de déplacement, la dépense énergétique du secteur des transports atteint 67 Md€ (+ 29 %), très largement dominée par les produits pétroliers (91 % du total). La dépense en énergie dans l'industrie s'élève à 19 Md€ (+ 41 %), dont la moitié pour l'électricité. Dans l'agriculture, la dépense en énergie s'établit à 4 Md€ (+ 15 %), dont 65 % pour les produits pétroliers. La dépense pour l'usage non énergétique s'élève à 10 Md€, composée essentiellement de produits pétroliers.

INDUSTRIE : 285 TWh EN 2022 (DONNÉE CORRIGÉE DES VARIATIONS CLIMATIQUES)

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



* EnR = énergies renouvelables.

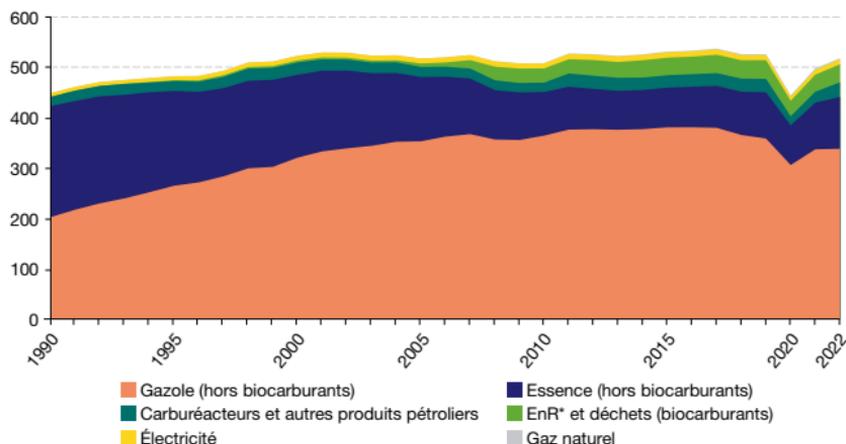
Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine. À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM. L'industrie inclut la construction. En revanche, les hauts-fourneaux sont exclus, étant considérés comme faisant partie de la branche énergie dans le bilan de l'énergie.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

La consommation finale énergétique de l'industrie, corrigée des variations climatiques, s'établit à 285 TWh en 2022 (281 TWh en données non corrigées du climat). Après un rebond de 4,5 % en 2021 et dans un contexte géopolitique peu favorable, la consommation se replie nettement en 2022 (- 9,6 %), essentiellement du fait de la baisse de la consommation de gaz (- 20 %). La baisse annuelle moyenne toutes énergies confondues est de 1,8 % par an entre 2011 et 2022. L'électricité domine le mix énergétique (38 %), suivie par le gaz naturel (34 %), les produits pétroliers (9 %), les énergies renouvelables et la chaleur commercialisée (7 % chacune) et enfin le charbon (4 % contre 11 % en 1990).

TRANSPORTS : 517 TWh EN 2022

En TWh



* EnR = énergies renouvelables.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

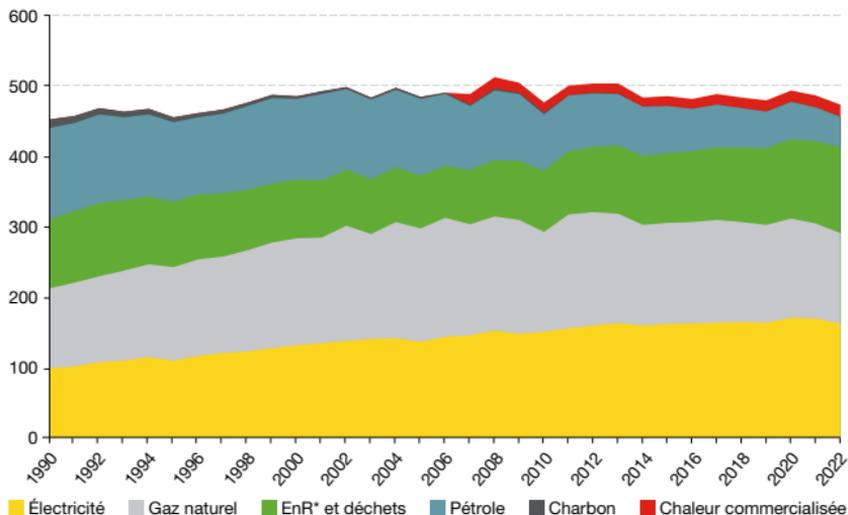
À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

En 2022, malgré la hausse des prix énergétiques, la consommation d'énergie à usage de transport continue de progresser avec la levée totale des restrictions de déplacement (+ 4 %, après + 12,1 % en 2021). Elle atteint 517 TWh, mais reste en dessous de son niveau de 2019 (525 TWh). Cette consommation avait crû régulièrement dans les années 1990 (+ 1,5 % en moyenne annuelle entre 1990 et 2000), avant de se stabiliser. Les produits pétroliers (gazole, essence, carburéacteurs), principalement à destination des transports routiers, dominent largement le bouquet énergétique avec 91 % du total. Celui-ci est complété, en 2022, par 7 % de biocarburants incorporés, 2 % d'électricité qui alimente principalement le transport ferroviaire et 0,4 % de gaz naturel (bus, poids lourds, utilitaires).

RÉSIDENTIEL : 473 TWh EN 2022 (DONNÉE CORRIGÉE DES VARIATIONS CLIMATIQUES)

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



* EnR = énergies renouvelables non électriques (bois principalement, solaire thermique...).

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

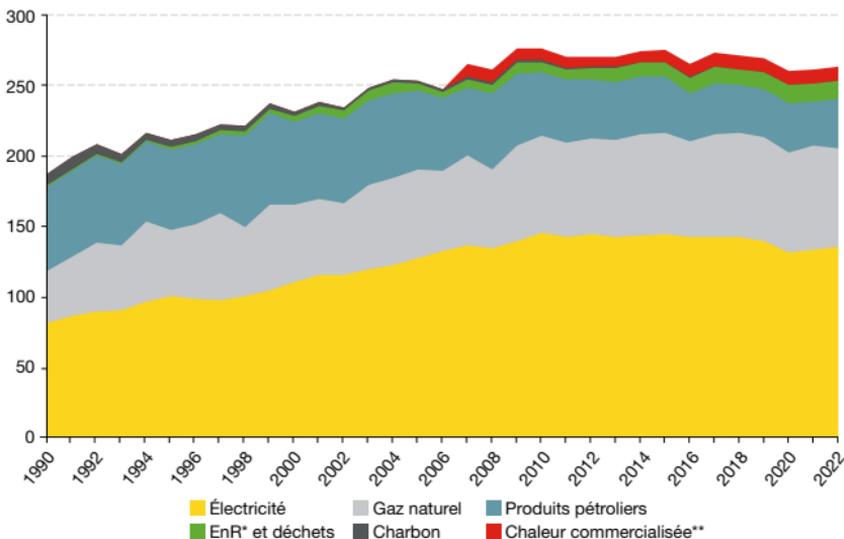
À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

En 2022, la consommation énergétique du secteur résidentiel poursuit sa diminution, à climat constant, et s'établit à 472,8 TWh. Cette baisse de 2,6 % est portée par le gaz naturel (- 4,8 %) et l'électricité (- 4,1 %) dans un contexte de prix élevés et d'incitation à la sobriété énergétique. L'électricité demeure l'énergie la plus consommée, avec 34 % du total, devant le gaz (27 %), les énergies renouvelables (26 %) et les produits pétroliers (9 %). Depuis 2011, les parts du gaz et du pétrole diminuent au profit des énergies renouvelables, principalement le bois, et de l'électricité.

TERTIAIRE : 265 TWh EN 2022 (DONNÉE CORRIGÉE DES VARIATIONS CLIMATIQUES)

En TWh (données corrigées des variations climatiques)



* EnR = énergies renouvelables

** Données disponibles à partir de 2007 uniquement.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

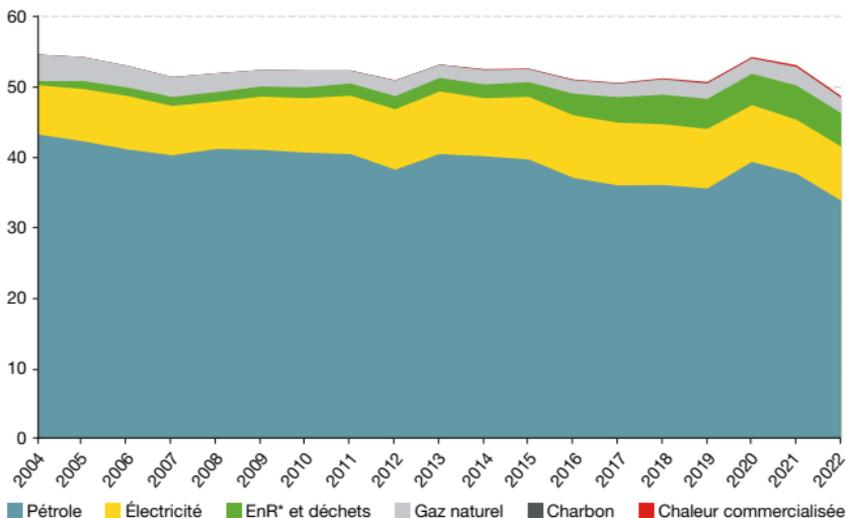
À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

La consommation énergétique du secteur tertiaire, corrigée des variations climatiques, s'établit à 265 TWh en 2022 (252 TWh en données non corrigées du climat). Elle augmente de 0,7 % entre 2021 et 2022. Après une phase de croissance entre 1990 et 2009, elle varie peu depuis 2010 (- 0,3 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2022). L'électricité représente un peu plus de la moitié du mix énergétique (51 %). Elle est suivie par le gaz naturel (26 %) dont la consommation a baissé de 5 % en 2022. Viennent ensuite les produits pétroliers (13 %), les énergies renouvelables et déchets (5 %) et la chaleur distribuée par réseau (4 %).

AGRICULTURE-PÊCHE : 49 TWh EN 2022

En TWh



* EnR = énergies renouvelables.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine.

À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

Source : SDES, Bilan énergétique de la France

La consommation finale d'énergie de l'agriculture et de la pêche s'élève à 48,7 TWh en 2022. Stable jusqu'en 2019, elle a augmenté de 7 % entre 2019 et 2020 puis a baissé de 2 % en 2021. En 2022, cette consommation baisse encore plus fortement (- 8 %) et se situe à un niveau légèrement inférieur à celui de 2019. Le mix énergétique est dominé par les produits pétroliers (69 %), suivis par l'électricité (16 %), les énergies renouvelables et déchets (10 %) et le gaz naturel (4 %).

Dans l'agriculture, le gazole non routier (GNR) est le produit le plus consommé. Il est destiné aux tracteurs et engins mobiles non routiers. L'électricité, le gaz de pétrole liquéfié et le gaz naturel sont utilisés principalement pour les bâtiments d'élevage, les serres et l'irrigation. L'énergie consommée dans la pêche est essentiellement du carburant marin.